

ANALYSE
FINANCITÉ

AUTEUR
BERNARD BAYOT



LE VER(T)NI CRAQUE

JUIN 2022

Financité

À quelques jours d'intervalle, deux événements sont venus faire craquer le vernis de la finance prétendue durable. Cette analyse vise à déterminer s'il s'agit simplement de la loi des séries ou si ces deux événements sont la démonstration d'une culture financière détestable qui pratique l'écoblanchiment.

En quelques mots :

- Le responsable mondial de l'investissement responsable de la banque HSBC a affirmé dans une présentation que la finance ne devait pas se préoccuper du risque climatique.
- DWS, filiale de Deutsche Bank, a été perquisitionnée pour soupçon d'écoblanchiment sur partie de ses fonds d'investissement.
- Il faut urgemment édicter les contraintes nécessaires pour diriger les financements privés vers des investissements bas-carbone et ne plus tolérer des acteurs financiers le moindre mensonge ou la moindre approximation sur la réalité de leurs actes en la matière.

Mots clés liés à cette analyse : investissement socialement responsable, responsabilité sociétale du secteur financier

Introduction

En à peine dix jours, la finance durable, version grands groupes bancaires, semble avoir perdu toute crédibilité.

1 Evènements

1.1 « Ce qui arrive à la planète la septième année n'a aucune importance ! »

Suspendu, le samedi 21 mai 2022, Stuart Kirk, le responsable mondial de l'investissement responsable de la banque HSBC, ce grand groupe bancaire international britannique présent dans 84 pays et territoires et rassemblant 60 millions de clients.

Quelques heures plus tôt, le CEO de la banque avait indiqué via un post sur LinkedIn qu'il n'était « absolument pas d'accord » avec les commentaires que celui-ci avait tenu la veille lors d'un forum organisé par le Financial Times. Alors même que HSBC avait préalablement validé la présentation incriminée, sobrement intitulée « Pourquoi les investisseurs ne devraient pas être préoccupés par le risque climatique ».

Selon lui, les équipes ESG (en charge des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont en sursis : il y a trop de monde impliqué dans le « risque

financier induit par le changement climatique.» D'autres sujets comme les cryptomonnaies, la Chine, la crise du logement, l'inflation en hausse, la croissance en berne ou la dégringolade du cours de Target Corporation (deuxième plus gros distributeur discount aux États-Unis) sont bien plus importants qu'un « événement qui ne se passera que dans 20 ou 30 ans. ». Et d'ajouter que la durée moyenne des prêts à HSBC est de six ans : « *Ce qui arrive à la planète la septième année n'a aucune importance !* ».

Et si vous n'aviez pas compris le fond de la pensée de celui qui fut responsable mondial de l'investissement responsable de la banque HSBC, Stuart Kirk rajoute : « *Qu'est-ce que ça peut faire si Miami est six mètres sous l'eau dans 100 ans ? Amsterdam est sous l'eau depuis des lustres, et c'est un endroit très agréable. Nous nous adapterons* ».

1.2 « Les critères ESG n'étaient pris en compte que pour une minorité des investissements »

Perquisitionnés, le mardi 31 mai 2022, les locaux de la Deutsche Bank et de sa filiale de gestion de fonds DWS, deuxième gestionnaire d'actifs européen.

L'opération a mobilisé une cinquantaine d'enquêteur·rice·s du Parquet de Francfort, accompagnés de la BaFin (l'autorité allemande des marchés financiers) et de l'Office fédéral de police criminelle. Tout au long de la matinée, ces dernier·ère·s ont mené des interviews avec une partie du personnel. Cette enquête a été initiée par la BaFin en août 2021, dans la foulée d'investigations similaires lancées un peu plus tôt par le régulateur financier américain, la SEC (Securities & Exchange Commission).

C'est une ancienne responsable du développement durable de DWS, Desiree Fixler, qui a donné l'alerte, auprès de la SEC et de la police fédérale américaine (FBI), accusant le gestionnaire d'actifs, pionnier autoproclamé des fonds durables et respectueux du climat, d'avoir gonflé la taille de ses investissements ESG (c'est-à-dire qui prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance). Cette dernière avait en effet déclaré que le rapport annuel 2020 du groupe aurait fait l'objet de déclarations trompeuses quant au fait que plus de la moitié des quelque 900 milliards de dollars d'actifs sous gestion étaient investis en conformité avec les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Et effectivement, la justice a « *trouvé des indices* » que « *contrairement aux descriptions* » dans les prospectus des fonds durables de DWS, « *les critères ESG*

n'étaient pris en compte que pour une minorité des investissements et n'ont pas été considérés pour un grand nombre des placements financiers », explique le parquet.¹

Le 1^{er} juin, le patron de DWS a remis sa démission.

2 La loi des séries ?

Ces deux événements sont peu banals.

La HSBC de Londres est l'une des plus grandes banques d'Europe avec un actif de 2,969 milliards de dollars et la neuvième au monde par le total de ses actifs. Que son responsable mondial de l'investissement responsable, à l'occasion d'une présentation validée par son employeur, tiennne des propos de cette nature ne peut tenir du hasard. Pas plus bien sûr que les mensonges de DWS, deuxième gestionnaire d'actifs européen, sur le volume de ses fonds étiquetés « durables » effectivement soumis à des *critères ESG*.

Ces scandales ne sont-ils pas révélateurs du peu de considération pour la question climatique ?

Ces deux événements, espacés de dix jours, sont-ils une simple application de la loi des séries, cette loi empirique qui voudrait qu'un événement rare et catastrophique est appelé à se reproduire dans des intervalles de temps rapprochés ? Ou, au contraire, à ce niveau, ces scandales ne sont-ils pas révélateurs du peu de considération dans laquelle ces banques tiennent la préoccupante question du réchauffement climatique. Et, pire encore, n'expriment-ils pas une tendance lourde : celle d'une finance durable qui réussit à s'affirmer sur un malentendu mais qui serait, en réalité, fondamentalement usurpatrice car ne répondant pas ou mal aux ambitions qu'elle affiche ?

Une première remarque essentielle s'impose d'emblée : parler de finance durable est incorrect car il existe plusieurs finances durables, de celle développée avec rigueur par certains acteurs sérieux à celle d'autres institutions qui n'en retiennent que l'opportunité commerciale d'embobiner le chaland tout en finançant des activités dommageables. Mettre tout le monde dans le même panier est donc injuste et simplificateur, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Mais dénoncer les mystificateurs s'impose, tant par respect de la vérité que de ces acteurs qui développent une finance durable de qualité.

3 L'honnêteté cynique...

Selon Eric Albert, journaliste au « Monde », « *M. Kirk n'a fait que répéter une opinion très répandue. Celle-ci s'entend souvent sous une autre forme, moins cynique, mais qui revient au même : la vaste majorité des investisseurs sont parfaitement conscients*

¹ Le Monde avec AFP, Perquisitions chez Deutsche Bank, soupçonnée de « greenwashing » en Allemagne, Le Monde, 31 mai 2022.

et inquiets du changement climatique, mais estiment que leur mandat, qui est de maximiser les rendements, ne va pas dans le sens de la lutte contre ce dernier. Quand il leur faut choisir, leur obligation professionnelle l'emporte. Parce que c'est leur job, parce qu'ils sont légalement obligés de maximiser les rendements, et parce qu'il en va de leur bonus. »²

Une autre opinion en ce sens a été émise en août 2021 par Tariq Fancy, ex-responsable des investissements durables chez BlackRock, le plus grand gestionnaire patrimonial au monde – il gère actuellement le montant impressionnant de 9.500 milliards de dollars !

Pour Fancy, le système se comporte comme il l'a toujours fait : une grande machine à gagner de l'argent. Ceci vaut aussi bien pour les dirigeants·e·s d'entreprise que pour les gestionnaires de fonds, dont la rémunération est généralement liée à la réalisation d'un certain niveau de bénéfice et de rendement. L'obligation fiduciaire du CEO a pour effet qu'il ne peut essayer de réduire l'empreinte carbone de son entreprise que si c'est dans l'intérêt des actionnaires, et non pas parce que c'est « équitable ».

« Leur comportement est rationnel au sein d'une machine qui tourne au profit. Tout comme il était lucratif à l'époque pour l'industrie du tabac d'investir dans le lobbying et dans la recherche pour semer la confusion quant à l'impact du tabac sur la santé, au lieu d'attendre passivement que les pouvoirs publics prennent des mesures susceptibles de réduire leurs bénéfices ».³

Ce constat rejoint celui émis en 2015 par Mark Carney, alors gouverneur de la banque centrale d'Angleterre, dans un discours devenu célèbre, qui s'inquiétait de la « *tragédie des horizons* » du changement climatique, à savoir que les coûts des catastrophes liées au réchauffement de la planète n'apparaîtront qu'à long terme, tandis que les horizons de placement par les investisseur·euse·s (ou de prise en compte par les régulateur·rice·s dans les politiques monétaires) sont à bien plus court terme.⁴

Pour Eric Albert, « la conclusion inéluctable (du discours de M. Kirk), qui a l'avantage de l'honnêteté, est que la « finance verte » ne viendra pas au secours de la planète. Bien sûr, banques et fonds d'investissement iront vers les éoliennes et l'hydrogène « vert » si ceux-ci sont rentables. Pour qu'une transition ait lieu, il faut qu'elle vienne des gouvernements et des autorités publiques. « Eux seuls peuvent imposer un prix du carbone, encourager la voiture électrique à coups de normes, développer l'électricité

² « La "finance verte" ne viendra pas au secours de la planète », Le Monde, 31 mai 2022.

³Fancy, Tariq. *"The Secret Diary of a 'Sustainable Investor'"*. Medium.com.

⁴ M. Carney, *Breaking the Tragedy of the Horizon – Climate Change and Financial Stability*, discours à la *Lloyd's of London*, Londres, 29 septembre 2015, www.bankofengland.co.uk.

renouvelable en garantissant un prix constant... L'argent suivra, là où le profit se trouvera. »⁵

Tariq Fancy ne dit pas autre chose : « *Non seulement les investissements durables n'aident pas, c'est ce que j'ai constaté, mais ils sont carrément préjudiciables, car ils trompent le public en reportant les mesures urgentes. Nous perdons un temps précieux.* » Pour lui, une défaillance typique du marché est que la pollution, en tant que coût sociétal, n'est pas intégré dans le prix et n'est donc pas enrayé. Une taxe CO₂ lui donnerait un coût, rendrait le produit polluant moins attractif et pousserait le capital à chercher des cieux plus lucratifs.⁶

Aujourd'hui envoyé spécial des Nations unies pour le financement de l'action climatique, Mark Carney considère quant à lui que la transition vers un meilleur équilibre entre les valeurs du marché et celles de sociétés plus humaines et plus durables est bien engagée sur les marchés financiers. Mais, avertit-il, elle risque toutefois de ne pas se faire sans heurt et aura besoin de politiques claires et fermes des gouvernements.⁷

La « finance verte » ne viendra au secours de la planète qu'à condition d'édicter des contraintes.

Ce qui paraît en tous cas certain est que la « finance verte » ne viendra au secours de la planète qu'à la condition que nos démocraties reprennent urgemment la main et imposent leur agenda en augmentant les financements climatiques publics mais aussi en édictant les contraintes nécessaires pour diriger les financements privés vers des investissements bas-carbone.

La victoire des politiques publiques sur un marché autorégulateur est une condition existentielle pour notre planète.

4 ... ou l'écoblanchiment ?

Une autre condition est d'empêcher les acteurs financiers de tenter de nous faire prendre des vessies pour des lanternes au travers du *greenwashing*, ou écoblanchiment, ce procédé de marketing ou de relations publiques destiné à se donner une image trompeuse de responsabilité écologique. Et, en la matière, si les faits qui lui reprochés sont établis, le moins que l'on puisse écrire est que DWS a fait fort !

Mais le mensonge ne peut réussir que lorsqu'il est toléré. Si vous mentez sur la composition d'un médicament, si vous usurpez une appellation d'origine pour un

5 op.cit.

6 op. Cit.

7 « Échange virtuel avec Mark Carney », Visioconférence organisée par l'université de Montréal, 18 février 2021, disponible sur Youtube.

produit alimentaire, si vous attribuez des vertus inexactes à un procédé, vous vous exposez à de lourdes sanctions. A l'inverse, tromper le public en prétendant à tort que souscrire un produit financier est bon pour la planète et ses habitant·e·s bénéficiait jusqu'à présent d'une très large, voire totale, impunité. Promesse qui n'engageait que ceux qui y croyaient.

Le problème vient d'être pointé par la Banque centrale européenne (BCE) qui évoque le risque qu'un verdissement de façade de la finance n'empêche celle-ci de jouer le rôle indispensable qui lui revient dans la transition vers une économie durable. « *Le risque de greenwashing pourrait augmenter rapidement - à la fois sur le marché des obligations vertes et dans le secteur des fonds d'investissement - compte tenu de l'absence de normes adaptées et cohérentes pour les instruments financiers durables* ». ⁸

Quelques mois, en février 2022, c'était l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) qui présentait une feuille de route de développement de la finance durable, grâce à laquelle elle compte se pencher sur l'écoblanchiment. Elle avance trois grandes priorités : « *s'attaquer à l'écoblanchiment et promouvoir la transparence, renforcer les capacités des autorités nationales compétentes et de l'Esma dans le domaine de la finance durable, suivre, évaluer et analyser les marchés et les risques ESG* ». ⁹

5 Conclusion

Lorsque deux institutions financières aussi puissante que HSBC et Deutsche Bank semblent aussi peu en phase avec les préoccupations environnementales des habitant·e·s de cette planète, cela n'est pas le fruit du hasard. Elles ne peuvent que traduire une culture financière détestable qui les dépasse largement.

Il faut se réjouir que cela crée des remous. Mais l'indignation doit maintenant laisser la place à une froide et rapide détermination des autorités. S'il en fallait encore la démonstration, ces scandales montrent qu'elles doivent édicter les contraintes nécessaires pour diriger les financements privés vers des investissements bas-carbone et ne plus tolérer des acteurs financiers le moindre mensonge ou la moindre approximation sur la réalité de leurs actes en la matière.

*Bernard Bayot
Juin 2022*

8 Banque centrale européenne, « Climate-related risks to financial stability » in Financial Stability Review, Mai 2022.

9 European Securities and Markets Authority (ESMA), Sustainable Finance Roadmap 2022-2024, 11 février 2022.

Recommandations Financité

En lien avec cette analyse, Financité plaide via son mémorandum « 56 propositions pour une finance au service de l'intérêt général, proche et adaptée aux citoyen-ne-s »¹⁰ pour :

Interdire les financements néfastes sur le plan sociétal

Recommandation 7 : Financité demande aux autorités fédérales d'interdire le financement de toute société ou Etat qui violent les droits fondamentaux (droit humanitaire, les droits sociaux, les droits civils, liés à l'environnement et à la bonne gouvernance), en se basant sur les conventions internationales ratifiées par la Belgique.

Financer prioritairement l'économie réelle et privilégier le capital patient

Recommandation 9 : Financité demande aux autorités européennes de s'assurer que les gestionnaires de fonds soient rémunérés sur base de leur performance absolue à long terme et non pas en fonction de leur performance relative à court terme

Financer prioritairement les activités qui présentent une plus-value sociale et environnementale

Recommandation 14 : Financité demande aux autorités fédérales et européennes de faire concorder les rémunérations individuelles des acteurs financiers avec l'impact de son institution financière au niveau social, environnemental et économique

Améliorer la qualité des produits financiers et les rendre transparents

Recommandation 21 : Financité demande aux autorités fédérales et européennes de favoriser la transparence la plus étendue, permettant aux investisseurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, de prendre des décisions d'investissement plus éclairées et plus responsables.

Recommandation 22 : Financité demande aux autorités fédérales d'introduire dans la loi une norme minimale de l'investissement socialement responsable, déterminant les critères de l'ISR ainsi que les moyens pour contrôler le respect de la norme.

¹⁰ https://www.financite.be/sites/default/files/20190122_memorandum_2019-web_final.pdf

A propos de Financité

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour organiser avec votre groupe ou organisation une animation autour d'une ou plusieurs de ces analyses.

Cette analyse s'intègre dans une des 3 thématiques traitées par le Réseau Financité, à savoir :

Finance et société :

Cette thématique s'intéresse à la finance comme moyen pour atteindre des objectifs d'intérêt général plutôt que la satisfaction d'intérêts particuliers et notamment rencontrer ainsi les défis sociaux et environnementaux de l'heure.

Finance et individu :

Cette thématique analyse la manière dont la finance peut atteindre l'objectif d'assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès et l'utilisation de services et produits financiers adaptés à ses besoins pour mener une vie sociale normale dans la société à laquelle il appartient.

Finance et proximité :

Cette thématique se penche sur la finance comme moyen de favoriser la création de réseaux d'échanges locaux, de resserrer les liens entre producteur·rice·s et consommateur·rice·s et de soutenir financièrement les initiatives au niveau local.

Depuis 1987, des associations, des citoyen·ne·s et des acteurs sociaux se rassemblent au sein de Financité pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire.

L'asbl Financité est reconnue par la Communauté française pour son travail d'éducation permanente.